COMITE DE SUIVI FEADER du 6 avril 2016
Type d'opération 1.2 A : Projets de démonstration et actions d'information

Grille de sélection ayant reçu l'avis favorable du Comité

Critère de sélection	Modalités	Points
Qualité des organismes prestataires d'actions de démonstration et d'information et compétences de leur personnel*	**Expérience et compétence des animateurs**	
	Le(s) animateur(s) proposé(s) pour l'action justifie(nt) d'une expérience solide reconnue dans la thématique/le type d'action proposée	4
	Le(s) animateur(s) proposé(s) pour l'action justifie(nt) d'une expérience moyenne dans la thématique/le type d'action proposée	2
	Le(s) animateur(s) proposé(s) justifie(nt) d'une expérience faible dans la thématique et/ou en tant qu'animateur	0
Cohérence et pertinence des propositions des organismes prestataires d'actions de démonstration et d'information	**Contenu de l'action**	
	Le contenu du projet répond aux attentes d'une ou plusieurs sous-thématiques de l'appel à projet	4
	Le contenu du projet ne répond pas aux attentes des sous-thématiques de l'appel à projet	0
	Adéquation entre les besoins et l'action	
	Le diagnostic sur lequel le projet se fonde est complet et le projet permet de répondre aux besoins exprimés	4
	Il n'y a pas de diagnostic complet sur lequel le projet se fonde	0
	Communication autour de l'action d'information ou de démonstration	
	Les modalités envisagées de communication de l'action sont adaptées vis-à-vis du public cible	2
	Les modalités envisagées de communication de l'action ne sont pas adaptées vis-à-vis du public cible	0
	Efficience du projet	
	Coût horaire du projet proposé inférieur au coût horaire moyen des projets proposés pour l'Appel à Projet, pour sa catégorie (action d'information OU action de démonstration+information)	4
	Coût horaire du projet proposé supérieur de moins de 50% au coût horaire moyen des projets proposés pour l'Appel à Projet, pour sa catégorie (action d'information OU action de démonstration+information)	2
	Coût horaire du projet proposé supérieur de 50% ou plus au coût horaire moyen des projets proposés pour l'Appel à Projet, pour sa catégorie (action d'information OU action de démonstration+information)	0
	Partenariats et collaborations développés sur le projet	
	Partenariat formalisé s'inscrivant dans une démarche collective (convention, lettre d'intention, contrat de filière…)	2
	Partenariat identifé dans la demande mais non formalisé	1
	Pas de partenariat	0

Les projets sont classés par ordre décroissant de notes totales et retenus dans cet ordre jusqu'à épuisement des crédits.
Tout projet obtenant une note inférieure ou égale à 7 est rejeté même si les crédits ne sont pas épuisés.

**** Grille d'évaluation de l'expérience des animateurs***
Cette grille traite à la fois de l'expérience hors animation, et de l'expérience dans l'animation
Elle nécessite de demander aux porteurs de projet lors de l'appel à projet, pour chaque animateur, le nombre d'années d'expérience d'animation et l'expérience dans les thématiques.

Les indicateurs suivants seront renseignés :

Sigle	***Indicateur***	***Obtention***
EA	*Expérience en animation du porteur de projet*	*nb d'années cumulées d'expérience en animation des différents animateurs du porteur de projet / nb d'animateurs*
ET	*Expérience dans la thématique du porteur de projet*	*nb d'années cumulées d'expérience dans la thématique des différents animateurs du porteur de projet / nb d'animateurs*
EAm	*Expérience moyenne des porteurs de projet en animation*	*(sommes des EA)/(nb de porteurs de projet)*
ETm	*Expérience moyenne des porteurs de projet dans la thématique*	*(sommes des ET)/(nb de porteurs de projet)*

A partir de ces indicateurs, la grille d'évaluation du critère "expérience" est la suivante :

Expérience de l'animateur de l'action	***ET (expérience dans la thématique)***	***EA (expérience en animation)***
Expérience faible	*inférieure à ETm*	*inférieure à EAm*
Expérience moyenne	*inférieure à ETm*	*supérieure à EAm*
	supérieure à ETm	*inférieure à EAm*
Expérience solide	*supérieure à ETm*	*supérieure à EAm*